

Sous embargo jusqu'au 27/03/2025 à 6h00

Lutte contre les pénuries de médicaments : des actions qui portent leurs fruits, une mobilisation collective à poursuivre

Les efforts déployés collectivement concernant les tensions sur les approvisionnements en médicaments depuis 2023 portent leurs fruits, avec une réduction significative des signalements et un retour progressif à la normale pour les pathologies hivernales. Nous continuons les actions et notre engagement dans la lutte contre les pénuries et l'accès des patients à leurs traitements.

Le Leem et ses adhérents sont pleinement engagés pour une gestion efficace et durable de la disponibilité des médicaments pour les patients, en lien avec les autorités et tous les acteurs de la mise à disposition des traitements en France. Depuis notre plan de lutte contre les pénuries publié en 2023, nous avons signé en un temps record la Charte d'engagement des acteurs de la chaîne du médicament (en cours d'opérationnalisation) et continué [le déploiement de notre outil de suivi TRACStocks](#) (1 698 références), permettant sous l'égide de l'ANSM la mise en place anticipée de mesures appropriées. La mobilisation collective des acteurs a permis de faire bouger les lignes.

Une baisse de plus de 20 % des déclarations de risques de rupture et ruptures en 2024

Grâce aux mesures mises en place, le nombre de déclarations de risques de rupture et de ruptures a chuté de 22% entre 2023 et 2024. Le nombre de ruptures en 2024 (939 déclarations) est même inférieur à celui de 2019 (1 222).

Le bilan du plan hivernal est également positif : au 20 mars, plusieurs mesures restrictives ont été levées en raison de l'amélioration de la disponibilité des médicaments et de la stabilisation de la production. L'un des symboles des pénuries passées, l'amoxicilline, bénéficie désormais d'un approvisionnement régulier couvrant les besoins des patients, comme l'a confirmé l'ANSM dans son communiqué du 25 mars 2025.

Des solutions pérennes qui éviteront de nouvelles crises

« Les résultats obtenus en 2024 montrent que les efforts conjoints de l'administration, des industriels et des distributeurs commencent à porter leurs fruits, indique Thierry Hulot, le président du Leem. Toutefois, la lutte contre les pénuries ne peut être gagnée que par une approche française et européenne coordonnée et des mesures structurelles adaptées. »

Afin d'assurer une gestion plus efficace des stocks et des approvisionnements dans la durée, nous plaidons pour :

- Un système d'information unique de suivi des stocks de médicaments, évitant la multiplication des outils et améliorant la transparence. La LFSS 2025 prévoit la modernisation et l'opérationnalisation du dispositif DP-Ruptures en ce sens, auxquelles nous sommes prêts à contribuer.
- Une liste européenne harmonisée des médicaments critiques, afin d'éviter la fragmentation actuelle et de mieux coordonner les stratégies de prévention des pénuries.

- Une approche pragmatique sur les stocks de sécurité : l'augmentation systématique des stocks imposée aux industriels (+77 % depuis 2021 sur les MITM à 4 mois de stock) ne constitue pas une solution durable. Elle ne tient pas compte des contraintes pharmaceutiques et industrielles (coûts, espace nécessaire) et peut mettre en péril certaines entreprises.
- Une politique tarifaire adaptée : plutôt que d'augmenter les sanctions, une révision des prix des molécules à risque permettrait de sécuriser leur production et leur disponibilité sur le marché.

Contacts Presse : Stéphanie BOU - 06 60 46 23 08 sbou@leem.org

Virginie PAUTRE - 06 31 86 82 70 - vpautre@leem.org

Céline FERNANDES – 06 08 97 50 49 - cfernandes@leem.org